



ÉTOILE DE VOIRON® Comité Directeur

Culture & Détente

Association loi 1901 n° W381017600 – Affiliée F.S.C.F.

5 rue Jean-Baptiste Guimet – 38500 VOIRON

Tél : 04 76 93 05 11

www.etoiledevoiron.com | etoiledevoiron@orange.fr



## FEUILLE D'INSCRIPTION 2023 / 2024

NOM	
Prénom	
Date de naissance	
Adresse	
Complément d'adresse	
Code Postal	
Ville	
Téléphone	
Mail	

ACTIVITES CHOISIES, HORAIRES ET TARIFS (cochez la ou les cases)			
<b>YOGA : Isabelle DIDIER</b>			
<input type="checkbox"/> Yoga	Jeudi	de 18h30 a 19h45	295 €
<b>ATELIERS PEINTURES : Stéphane PAU</b>			
<input type="checkbox"/> Peinture toutes techniques	Lundi	de 9h00 à 12h00	393 €
<input type="checkbox"/> Peinture toutes techniques	Lundi	de 14h00 à 17h00	393 €
<input type="checkbox"/> Peinture toutes techniques	Lundi	de 18h00 à 21h00	393 €
<input type="checkbox"/> Dessin d'après modèle vivant	Mardi	de 18h15 à 20h15	297 €
<b>MONTANT TOTAL DE L'INSCRIPTION :</b>			€

Cocher la case correspondant à votre mode de règlement	
<input type="checkbox"/> Cotisation 2023 / 2024	Soit un chèque de 33 €
<input type="checkbox"/> La totalité de la saison	Soit un chèque de :
<input type="checkbox"/> En 3 fois	Soit 3 chèques de :

## CONDITIONS GÉNÉRALES ET RÈGLEMENT INTÉRIEUR

- 1- La **cotisation annuelle** à l'Etoile de Voiron Comité Directeur est fixée à **33 €** pour l'année 2023/2024. Elle est **obligatoire et non remboursable**. Son règlement se fait à part de celui des activités.
- 2- **Toute année commencée est due intégralement**. Aucun remboursement en cas d'abandon en cours d'année hors cause médicale importante. Dans ce cas, un certificat médical sera demandé.
- 3- Pour les nouveaux adhérents ou pour les adhérents qui désirent pratiquer une nouvelle activité, une séance gratuite est proposée à titre de découverte. Par la suite, toute année commencée est due intégralement.
- 4- L'inscription est validée à réception du règlement total de l'année.  
**L'accès aux ateliers ne sera pas autorisé tant que le dossier ne sera pas complet : fiche d'inscription + règlement financier.**
- 5- L'Etoile de Voiron se réserve le droit d'annuler une activité faute d'atteindre un certain nombre de participants.
- 6- **Droit à l'image** : sauf avis contraire et explicite, l'adhérent autorise l'Etoile de Voiron Comité Directeur la publication sur son site internet.
- 7- Les adhérents jouissent pendant la saison en cours du droit à utiliser notre salle équipée pour 80 personnes pour leurs réceptions familiales ou amicales en bénéficiant d'une remise de 20 % sur le tarif général de réservation après signature du protocole de mise à disposition.

Je certifie avoir lu le règlement intérieur et m'y conformer.

Veuillez écrire en toute lettre la mention : « LU ET APPROUVÉ »

Fait à

Date

Signature